Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 4 (1890)

Vorwort: A nos lecteurs

Autor: Tripet, Maurice

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Zürich
Zh
1

ARCHIVES HÉRALDIQUES SUISSES

PUBLIÉES

par MAURICE TRIPET, lic. jur.

NEUCHÂTEL, SUISSE.

Fondées en 1887.

Nos 37 1890 JANVIER

Ce Journal est recommandé par le Département de l'Instruction publique de l'Etat.

A nos Lecteurs

Peu à peu nous approchons du but développé en 1887, mais combien encore en sommes-nous éloigné ! Chaque mois, chaque semaine, de nouvelles notes, de nouvelles données viennent augmenter les anciennes; chaque mois aussi surgit un nouveau collaborateur qui vient apporter sa pierre à l'édifice modeste que nous désirons élever à l'héraldique suisse. Point n'est besoin d'introduction : nous osons croire que les trois années parues en tiendront lieu. Disons seulement que nous continuerons de notre mieux la réalisation de la noble tâche consistant à se rendre utile à l'histoire; qui dit *histoire* dit *patrie* — et cela nous suffit.

MAURICE TRIPET.

Décembre 1889.